

MONDIALISATION



CROISSANCE ET



MARGINALISATION



SOUS LA
DIRECTION DE
A.S. BHALLA



Mondialisation, Croissance et Marginalisation

This page intentionally left blank

Mondialisation, Croissance et Marginalisation

sous la direction de
A.S. Bhalla

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
Ottawa • Dakar • Johannesburg • Le Caire • Montevideo • Nairobi • New Delhi • Singapour

Publié par le Centre de recherches pour le développement international
BP 8500, Ottawa, ON, Canada K1G 3H9

© Centre de recherches pour le développement international 1998

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

Mondialisation, croissance et marginalisation

Publ. aussi en anglais sous le titre : Globalization, growth and marginalization.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 0-88936-851-1

1. Revenu — Répartition — Pays en voie de développement.
2. Pays en voie de développement — Conditions économiques — Disparités régionales.
3. Concurrence internationale.
4. Mondialisation (Économie politique).

I. Bhalla, A.S.

II. Centre de recherches pour le développement international (Canada).

HC59.72.15G4414 1998

338.9'0091742'4

C98-980303-1

Offert sur microfiches.

Tous droits réservés. Toute reproduction, stockage dans un système d'extraction ou transmission en tout ou en partie de cette publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit — support électronique ou mécanique, photocopie ou autre — est interdite sans l'autorisation expresse du Centre de recherches pour le développement international.

Les Éditions du CRDI s'appliquent à produire des publications qui respectent l'environnement. Le papier utilisé est recyclé et recyclable ; l'encre et les enduits sont d'origine végétale.

Table des matières

Avant-propos	vii
Remerciements	ix
Introduction — <i>A.S. Bhalla</i>	1
Chapitre 1	
Mondialisation : Menace ou bienfait ? — <i>Paul Streeten</i>	17
Chapitre 2	
Technologie de l'information, mondialisation et marginalisation — <i>Jeffrey James</i>	61
Chapitre 3	
Incidence de la mondialisation et de la révolution de l'information en Amérique latine — <i>Albert Berry</i>	87
Chapitre 4	
Incidence de la mondialisation en Asie du Sud — <i>Azizur Rahman Khan</i>	127

Chapitre 5	
Croissance et pauvreté en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est à l'ère de la mondialisation — <i>Azizur Rahman Khan</i>	153
Chapitre 6	
Incidence de la mondialisation en Afrique — <i>S.M. Wangwe et Flora Musonda</i>	181
Chapitre 7	
Perspectives régionales : Vue d'ensemble — <i>A.S. Bhalla et Albert Berry</i>	203
Chapitre 8	
Orientation de la recherche — <i>A.S. Bhalla</i>	229
Notes sur les collaborateurs	243
Sigles et acronymes	247
Bibliographie	249
Index par sujet	265

Chapitre 6

Incidence de la mondialisation en Afrique

S.M. Wangwe et Flora Musonda

L'Afrique est le continent le moins développé au monde, comme en témoigne le faible revenu par habitant de nombreux pays qui le composent. L'absence d'infrastructures, notamment dans le secteur des télécommunications, rend difficile l'établissement de liens avec le monde extérieur et à l'intérieur même de l'Afrique, le secteur de la technologie est peu innovateur, les dépenses dans le secteur de la recherche-développement (R-D), peu élevées et les services sociaux, insuffisants.

Dans le présent chapitre, nous examinerons la position de l'Afrique dans l'économie mondiale. La première section traite des programmes d'ajustements structurels (PAS) conçus pour favoriser l'ouverture de l'Afrique aux marchés mondiaux. La deuxième section traite des divers aspects de la marginalisation dans le secteur du commerce, des investissements, y compris l'investissement étranger direct (IED), et de la technologie de l'information. La troisième section porte sur les facteurs qui influent sur l'intégration de l'Afrique dans les marchés mondiaux tandis que la quatrième concerne les effets de la mondialisation sur la croissance, la pauvreté et l'emploi en Afrique au cours des années 80 et 90.

Libéralisation et ajustement structurel

La plupart des pays d'Afrique ont mis en œuvre des réformes économiques sous forme de PAS. Les réformes économiques sont manifestement liées à la mondialisation. La libéralisation des échanges commerciaux, par exemple, peut être une réforme structurelle qui, dans bien des cas, ouvre de nouveaux débouchés au commerce tout en intensifiant la concurrence. En revanche, la mondialisation peut exacerber cette concurrence. Il est donc difficile de distinguer les effets qui sont attribuables aux PAS de ceux qui procèdent de la mondialisation. Nous résumerons les faits saillants des PAS et de la mondialisation pour faire ressortir quelques-uns des liens les plus importants.

Les gouvernements africains ont institué les PAS pour mettre un terme aux crises économiques causées par différents facteurs internes et externes. Parmi les facteurs externes, on relève les hausses du prix du pétrole, la détérioration cyclique des termes de l'échange, les sécheresses, les guerres et les bouleversements politiques. Les facteurs internes comprennent les politiques inadéquates — telle la surévaluation de la monnaie nationale, qui a nui aux exportations —, les subventions à l'importation et les distorsions dans la structure des prix des facteurs, qui ralentissent la croissance globale. L'omniprésence du secteur public se traduit par la lourdeur et l'inefficacité de la fonction publique et par l'intervention du gouvernement dans la production directe de produits et de services par l'entremise d'une myriade de sociétés publiques déficitaires. Cela a entraîné d'importants déficits budgétaires, financés par le seigneurage, et provoqué une forte inflation. La politique fermée de remplacement des importations, soutenue par le recours généralisé aux obstacles tarifaires et aux contingentements en vue de protéger des entreprises manufacturières non compétitives, a étouffé toute forme de réaction novatrice à la concurrence mondiale. Une réglementation excessive des prix a été imposée pour mieux composer avec les forces du marché et une bureaucratie corrompue a privilégié la délivrance de permis plutôt que de s'en remettre aux forces du marché pour répartir efficacement les ressources. Ces politiques ont alimenté la course aux rentes et découragé la production agricole. Les gouvernements dirigent de façon abusive des systèmes fiscaux inefficaces, ont démesurément recours au crédit (émission de bons du Trésor), fixent les taux d'intérêt et contrôlent le crédit.

La libéralisation des services financiers n'a pas aidé les fragiles institutions financières à acquérir de l'expertise. Les banques étrangères hésitent à investir dans ces pays qui leur sont désormais accessibles. L'insolvabilité des banques et les infrastructures quasi inexistantes ont retardé la mise en place d'un système financier efficace.

Les politiques néfastes adoptées dans le cadre de programmes de réforme économique sont à l'origine des piètres performances du secteur manufacturier. Ainsi, la dévaluation de la monnaie nationale a provoqué une hausse des coûts des importations et, partant, des coûts de production. La libéralisation du commerce a aggravé les problèmes des industries nationales. Des produits de base peu coûteux importés de pays en développement techniquement avancés, particulièrement de l'Asie du Sud-Est, ont rapidement envahi les marchés africains (Bagachwa *et al.*, 1995 ; ONUDI, 1996). Les associations manufacturières du Ghana, du Nigeria et de la Zambie ont fait état de pratiques de dumping et de concurrence déloyale. Dans certains cas, les réformes à l'étranger ont forcé petites et grandes entreprises à se livrer à une concurrence excessive, réduisant ainsi leurs marges bénéficiaires et leur volume de vente. Dans d'autres, ces réformes ont entraîné la fermeture d'usines, plus spécialement dans les industries de production à petite échelle, moins compétitives, telles que celles du savon, de la chaussure, du textile et du chinage de pièces de tissu par teinture. Si la libéralisation du commerce a favorisé les échanges commerciaux, elle a découragé les investissements dans les activités productives à long terme.

Par ailleurs, la libéralisation des importations a permis à de petites entreprises et à des entreprises du secteur informel d'avoir accès aux matières premières, aux outils et aux pièces de rechange. C'est particulièrement le cas des petits détaillants, des tailleurs et des entreprises d'alimentation et de travail du bois. La libéralisation des importations a également amélioré l'approvisionnement en général.

La capacité des gouvernements africains de gérer leur économie s'est détériorée depuis l'implantation des réformes économiques et, dans bien des pays, les politiques antérieures ont miné la capacité du secteur privé de compenser la diminution du rôle de l'État dans l'économie. Là où le secteur privé est fort, il est dominé soit par des minorités ethniques, Asiatiques en Afrique de l'Est et blancs en Afrique du Sud, soit par des filiales de sociétés transnationales. Il n'est pas évident que les liens internationaux créés par le secteur privé non indigène favoriseront l'économie nationale. Le secteur privé indigène des pays d'Afrique pourra améliorer sa performance dans la mesure où les gouvernements voudront jouer un rôle actif dans le développement des capacités nationales, rationaliser le secteur public et favoriser la coopération entre les secteurs public et privé.

Des évaluations préliminaires indiquent que la réaction des pays africains aux PAS varie selon un certain nombre de facteurs, tels que la

situation du pays avant l'implantation des réformes, le rythme, l'intensité et la durabilité de ces réformes, les ressources disponibles et l'entrée de capitaux qui viennent s'ajouter aux ressources nationales.

Marginalisation de l'Afrique

Les PAS n'ont pas réussi à intégrer efficacement l'Afrique dans l'économie mondiale. La diminution de la part détenue par l'Afrique aux chapitres du commerce mondial, de l'investissement et de la technologie de l'information sont des signes évidents de la faiblesse de son intégration. Dans la présente section, nous examinerons ces trois facteurs de marginalisation dans les principales régions de l'Afrique, soit l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique australe et l'Afrique du Nord.

Commerce

La part du commerce international que détient l'Afrique est petite et continue de s'amenuiser, son marché étant axé vers l'exportation de produits primaires et l'importation de produits non primaires. Ainsi, la part que ce continent détenait entre les années 1960 et 1965 se situait entre 4,1 p. 100 et 4,9 p. 100 ; elle a fluctué autour de 4,4 p. 100 durant les années 70 pour passer à 2 ou 3 p. 100 dans les années 90. Sa part des exportations mondiales est passée de 4,7 p. 100 en 1975 à 2 p. 100 en 1990, tandis que la part du marché détenue par les pays les moins avancés a connu une baisse encore plus prononcée, passant de 0,6 p. 100 à 0,2 p. 100 (ONUDI, 1993).

Le tableau 1 présente quatre indicateurs de croissance des exportations : les exportations par rapport au produit intérieur brut (PIB) ; le taux de croissance des exportations ; les exportations des produits manufacturiers ; les exportations de machinerie. Entre 1980 et 1994, la contribution des exportations au PIB a légèrement augmenté dans de nombreux pays, mais diminué dans certains autres, notamment en Algérie, au Congo, au Nigeria, au Togo, en Ouganda et en Zambie. De même, les exportations ont connu une croissance négative en Côte d'Ivoire, au Nigeria, en Tanzanie et en Zambie au cours des années 80, ainsi qu'en Algérie, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, à Maurice et au Togo dans les années 90. Maurice a été le seul pays d'Afrique à enregistrer une croissance des exportations supérieure à 10 p. 100 dans les années 80. La part du marché des exportations manufacturières des pays africains est mince, à l'exception du Kenya, de Maurice, du Sénégal, de la Tunisie et du Zimbabwe. La part du marché des exportations du

Tableau 1. Indices de croissance des exportations dans les pays d'Afrique

Pays	Exp. en % du PIB		Taux de croissance des exportations (% par année)			Exp. de produits manufacturés (% des exp. tot.)		Exp. de machinerie (% des exp. tot.)		
	1980	1994	1970-1980	1980-1990	1990-1994	1980	1993	1970	1980	1991
Afrique de l'Est										
Kenya	28	39	-2,2	4,3	0,4	12	29	0,3	0,7	10,6 ^a
Tanzanie	14	24	-6,8	-1,8	10,0	14	—	—	0,6	2,6 ^b
Ouganda	19	8	-10,5	2,3	5,3	3	1	—	2,7	0,5
Afrique de l'Ouest										
Bénin	23	27	-5,3	-2,2	1,9	8	11	—	—	—
Côte d'Ivoire	35	47	3,2	-1,0	-1,2	—	16	1,1	—	2,1
Ghana	8	25	-8,0	2,5	7,5	1	24	0,1	—	0,2
Malawi	25	29	3,9	2,5	0,4	7	4	0,2	0,1	0,2
Mauritanie	37	43	-5,3	3,4	-3,8	2	1	0,4	1,4	0,2
Nigeria	29	22	1,4	-0,3	1,7	0	2	—	0,1	0,1
Sénégal	28	36	-1,3	2,8	1,4	15	22	4,2	3,0	2,1
Togo	51	30	1,5	0,6	-13,6	11	9	2,0	1,7	1,0
Afrique australe										
Lesotho	20	15	—	4,1	10,6	—	—	—	—	—
Maurice	51	59	6,0	10,4	4,6	27	90	0,1	2,8	2,0
Zambie	41	34	-0,5	-3,3	13,7	6	9	—	—	—
Zimbabwe	30	39	2,8	5,4	4,5	38	38	—	1,9	1,8
Afrique du Nord										
Algérie	34	24	1,1	4,1	-0,4	0	4	1,6	—	0,7
Maroc	17	22	-0,6	5,6	2,1	23	57	0,5	0,6	5,9
Tunisie	40	45	0,2	5,6	5,9	36	75	0,4	2,3	8,1

Sources : Banque mondiale (1993c, 1995c, 1996e).

Note : — = non disponible.

^a 1990.^b 1989.

Zimbabwe est demeurée constante entre 1980 et 1993. Enfin, les exportations de machinerie ont été très faibles dans tous les pays, sauf au Cameroun, au Kenya et en Tunisie. Cette très faible part du marché donne à penser que l'Afrique a pris du retard et qu'elle ne peut soutenir la concurrence du reste du monde. Les taux de croissance de la productivité ainsi que les innovations et les progrès technologiques ont été beaucoup plus faibles en Afrique qu'ailleurs. Les variations enregistrées dans les sous-régions ne sont pas de bons indicateurs de la situation d'ensemble. En général, la croissance des exportations a été plus rapide en Afrique australe dans les années 90 et la contribution des produits manufacturés au PIB tend à y être plus élevée que dans les autres régions d'Afrique.

Depuis l'indépendance, la structure des produits de base est demeurée sensiblement la même, comme le montrent les indices de concentration et de diversification pour les années 1970 et 1990 (tableau 2). La dépendance envers les produits primaires persiste. Cependant, des changements dans la

Tableau 2. Indices de la diversification et de la concentration des exportations de certains pays d'Afrique (1970 et 1990)

Pays/région	Nombre de produits exportés ^a		Indice de diversification ^b		Indice de concentration ^c	
	1970	1990	1970	1990	1970	1990
Afrique de l'Est						
Kenya	17	123	918	806	499	309
Tanzanie	49	74	848	832	255	262
Ouganda	28	26	916	948	596	699
Afrique de l'Ouest						
Côte d'Ivoire	81	130	863	856	422	312
Gabon	21	39	883	913	5	77
Ghana	24	56	941	907	752	377
Nigeria	83	117	875	915	583	952
Sénégal	82	92	793	857	311	28
Afrique australe						
Maurice	9	101	968	711	93	338
Zambie	22	45	963	932	952	823
Zimbabwe	—	165	—	782	—	327
Afrique du Nord						
Algérie	76	85	831	883	652	554
Égypte	87	154	784	7	442	44
Maroc	84	155	816	756	292	166
Tunisie	70	174	754	668	26	2

Source : CNUCED (1984, 1991) ; secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).
Note : — = non disponible.

^a Produits dont les exportations ont été supérieures à 50 000 \$ en 1970 et à 100 000 \$ en 1990, ou qui représentent plus de 0,3 p. 100 des exportations totales du pays.

^b Part des exportations nationales des principaux produits de base.

^c Indice Hirschman normalisé pour obtenir des valeurs se situant entre 0 et 1 (concentration maximale).

nature des exportations, tels qu'une hausse des exportations de produits manufacturés, peuvent favoriser les progrès technologiques, dynamiser l'avantage comparatif et accroître la productivité.

Le prix des produits de base a bondi et, d'après les prévisions, une certaine pression à la hausse se fera encore sentir au cours des prochaines années. À cause de problèmes d'approvisionnement, certains pays d'Afrique n'ont pu tirer profit de la hausse des prix des produits de base et devront donc déployer tous les efforts possibles pour augmenter leur volume d'exportation et, ainsi, leurs revenus. Cependant, les pays d'Afrique doivent utiliser ces revenus supplémentaires pour accroître leur capacité de production et leur compétitivité à l'échelle internationale. Ils doivent également diversifier leur économie, particulièrement leurs exportations, parce que le prix élevé des produits de base ne sera peut-être pas toujours maintenu.

Avec la libéralisation du commerce international et l'interdépendance accrue des économies nationales, les pays africains peuvent s'attendre à ce que la concurrence soit plus féroce dans le domaine des exportations des produits manufacturés et des produits primaires. S'ils ne réagissent pas, leur part du marché mondial continuera de s'effriter au profit d'autres pays, même dans les secteurs traditionnels d'exportation, tels le cacao, l'huile de palme et le café. La diversification de la production et des exportations étant une entreprise à moyen et à long terme, les pays africains devront également être plus compétitifs dans les secteurs traditionnels d'exportation. Il leur faudra adopter des politiques macroéconomiques et sectorielles, notamment l'établissement de taux de change concurrentiels et des mesures pour réduire les coûts de production nationale, améliorer leur compétitivité dans les facteurs hors-prix tels que la commercialisation, assistée notamment par l'auto-route de l'information, dont il est question plus loin.

Les accords commerciaux préférentiels conclus avec l'Union européenne ou dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) par l'entremise de la Convention de Lomé sont actuellement remis en question. Il est probable que l'application des accords de l'Uruguay Round éliminera graduellement ces accords préférentiels. Bien que l'on estime à 213 milliards de dollars les gains effectués à la suite des négociations commerciales de l'Uruguay Round, l'Afrique, à l'exclusion de l'Égypte et de la Libye, risque de perdre 2,6 milliards de dollars par année (voir Martin et Winters, 1995).

Investissement

La base manufacturière de faible envergure et la piètre performance au chapitre des exportations dont il a été question précédemment concordent avec le faible taux d'investissement en Afrique subsaharienne. Les investissements privés et publics sont demeurés modestes, même dans les pays d'Afrique où les réformes se sont révélées les plus réussies. Exprimés en pourcentage du PIB, les investissements ont diminué de façon significative à partir des années 70 jusque dans les années 90, passant de près de 26 p. 100 à un peu plus de 16 p. 100 (tableau 3). Le tarissement des fonds en provenance de l'étranger au début des années 80 a contribué à la diminution des investissements. La diminution de l'investissement intérieur brut traduit une baisse du taux d'épargne brut : l'épargne publique a connu une baisse de 2 p. 100 en moyenne par année. Dans bien des cas, les investissements publics dans l'infrastructure et dans le secteur social ont péréclité pendant l'implantation des réformes économiques. Les établissements de science et technologie, les secteurs des télécommunications, de production d'énergie et de l'éducation ont tous fait face à des réductions d'investissement.

La durabilité des réformes économiques et la crédibilité des politiques gouvernementales sont importantes pour attirer les investissements dans les secteurs de développement à moyen et à long terme. Les bailleurs de fonds et les institutions financières internationales (IFI) ont rendu crédibles les gouvernements africains durant l'implantation des réformes économiques. Les investisseurs recherchent la stabilité macroéconomique. L'allègement de la dette et des investissements sélectifs réussirait peut-être davantage à asseoir la stabilité macroéconomique que les politiques commerciales imposées par les IFI.

Malgré la libéralisation des politiques régissant les investissements dans de nombreux pays, l'Afrique est marginalisée en ce qui concerne l'investissement étranger direct (IED) (tableau 4). La majeure partie de l'IED en Afrique est concentrée dans un petit nombre de pays dotés de ressources naturelles, de pétrole surtout. L'Afrique subsaharienne n'a pas réussi à attirer

Tableau 3. Investissements publics et privés en Afrique subsaharienne
(moyennes pondérées) (pourcentage du PIB) (1970-1994)

Type d'investissement	Période		
	1970-1979	1980-1989	1990-1994
Privés	12,2	9,8	10,0
Publics	13,6	9,5	6,3
Total	25,8	19,3	16,3

Source : SFI (1995).

Tableau 4. Investissement étranger direct net (en millions de dollars) (prix courants)

Région	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Afrique subsaharienne	-730 (-112,3)	780 (35,4)	568 (34,2)	1 212 (59,1)	1 089 (44,1)	2 473 (61,3)	809 (44,4)	1 897 (77,7)	1 571 (57,7)	1 713 (59,2)	3 116 (68,0)
Afrique subsaharienne à l'exclusion de l'Afrique du Sud	40 (6,1)	1 280 (58,2)	688 (41,4)	1 372 (66,9)	991 (40,2)	2 463 (61,0)	814 (44,6)	1 905 (78,0)	1 576 (57,9)	1 721 (59,4)	3 111 (67,9)
Afrique de l'Ouest	-472 (-72,6)	464 (21,1)	91 (5,5)	791 (38,6)	444 (18,0)	1 988 (49,2)	703 (38,6)	883 (36,2)	1 022 (37,5)	1 538 (53,1)	2 353 (51,4)
Afrique de l'Est	78 (12,0)	13 (0,6)	28 (1,7)	45 (2,2)	-200	61 (1,5)	57 (3,1)	20 (0,8)	21 (0,8)	25 (0,9)	72 (1,6)
Afrique centrale	223 (34,3)	390 (17,7)	184 (11,1)	153 (7,5)	171 (6,9)	-129 (-3,2)	-11 (-0,6)	-67 (-2,7)	30 (1,1)	-11 (-0,4)	-42 (-0,9)
Afrique du Nord	80 (12,3)	1 421 (64,6)	1 093 (65,8)	838 (40,9)	1 378 (55,9)	1 378 (38,8)	1 014 (55,6)	544 (22,3)	1 152 (42,3)	1 182 (40,8)	1 464 (32,0)
Toute l'Afrique	-650	2 201	1 661	2 050	2 467 (8,9) (1,2)	4 037 (14,1) (2,0)	1 823 (5,3) (0,9)	2 441 (6,0) (1,5)	2 723 (5,0) (1,6)	2 895 (3,9) (1,4)	4 580 (5,4) (2,1)

Source : Banque mondiale (1996a).

Note : Les chiffres entre parenthèses désignent les pourcentages de l'IED total en Afrique ; les pourcentages de la rangée « Toute l'Afrique » représentent les pourcentages de l'IED total dans les pays en développement et le monde.

beaucoup d'IED. Pour l'essentiel, les ressources que reçoit cette région de l'extérieur sont des prêts consentis par les administrations publiques, l'IED ne représentant que 12 p. 100 du total consenti en 1993 (CNUCED, 1995a, 1995b). Si l'on fait abstraction de la récente poussée d'IED en Angola et au Nigeria, la région dans son ensemble a enregistré un recul au regard de l'IED en 1994. Au cours des dernières années, la Société financière internationale (SFI) a établi plusieurs programmes, notamment l'African Project Development Facility et l'African Enterprise Facility. Cependant, les investissements de la SFI n'ont été que de l'ordre de 600 000 \$ en 1994, comparativement à une moyenne de 12,3 millions de dollars ailleurs. En 1994, la part des investissements de la SFI en Afrique subsaharienne a été réduite de moitié par rapport aux années 70 et 80 (Helleiner, 1996).

La part d'IED détenue par l'Afrique en proportion du montant total accordé aux pays en développement est passée de 11 p. 100 entre 1986 et 1990 à 6 p. 100 entre 1991 et 1993 et à 4 p. 100 en 1994. L'afflux net de ressources a considérablement décliné en Afrique, passant de 24,1 milliards de dollars en 1992 à 19 milliards en 1993, soit une diminution de près de 21 p. 100. On a largement attribué ce recul à la réduction des programmes d'aide financière bilatéraux. La réduction des programmes officiels d'aide financière au développement n'a pas été compensée par un apport accru de capitaux privés, ni par une hausse des revenus d'exportation. Qui plus est, cette réduction a provoqué une diminution des importations, comme ce fut le cas en 1993.

Technologie de l'information

Les investissements dans le domaine de la technologie en Afrique, en R-D par exemple, sont très faibles et ne cessent de diminuer. L'Afrique n'a investi que 0,33 p. 100 de son PIB dans le domaine de la technologie en 1970. Ce pourcentage est tombé à 0,29 p. 100 en 1990 (voir tableau 9, chapitre 7). Exception faite de l'Afrique du Sud, les dépenses des pays d'Afrique au titre du matériel de télécommunication ne représentaient, en 1986, que 0,7 p. 100 des dépenses effectuées à ce chapitre partout dans le monde. En outre, seuls quelques pays ont investi dans ce secteur : l'Algérie, la Libye, le Kenya, le Zimbabwe, le Nigeria, le Maroc, la Côte d'Ivoire et la Tunisie. La faiblesse du PIB et de la croissance enregistrée dans la plupart des pays africains (voir tableau 6) explique la vétusté de l'infrastructure de télécommunication et les niveaux peu élevés de télédensité. Le réseau de télécommunication africain se développe à un rythme très lent par rapport aux standards internationaux. L'Afrique du Sud est le seul pays doté d'un bon

système de télécommunications. Au tableau 5, nous comparons l'infrastructure des télécommunications de l'Afrique du Sud à celle du reste de l'Afrique. L'indicateur le plus frappant est la télédensité : en Afrique du Sud, elle est de 9,5 lignes principales pour 100 personnes, tandis que dans le reste de l'Afrique subsaharienne, elle n'est que de 0,5. Environ 33 p. 100 des lignes principales d'Afrique et près de 84 p. 100 de tous les abonnés au téléphone cellulaire se trouvent en Afrique du Sud.

L'infrastructure de l'Afrique du Nord est de beaucoup supérieure à celle de l'Afrique subsaharienne pour ce qui est des lignes principales et de la télédensité. Cependant, l'Afrique du Nord a beaucoup moins d'abonnés au téléphone cellulaire.

L'absence de logiciels offerts dans les langues locales pose également un sérieux problème, même en Afrique du Sud, un pays relativement plus avancé. Certains pays ont tenté d'adapter les ordinateurs à leur langue locale. En Éthiopie, par exemple, on a conduit des recherches pour exploiter à fond le potentiel des ordinateurs dans la langue nationale du pays et étendre l'usage de la technologie de l'information à tous les secteurs de l'économie¹.

L'accès à la technologie de l'information est lié à l'achat d'électricité, entre autres choses, ainsi qu'à l'éducation et à l'acquisition de connaissances en informatique. Les groupes économiquement défavorisés sont moins susceptibles de pouvoir se procurer du matériel informatique. Étant donné que

Tableau 5. Comparaison de l'infrastructure de télécommunication d'Afrique du Sud avec celle d'autres pays d'Afrique 1995

Indicateur	Afrique du Sud	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord
Lignes principales (millions)	3 844,5 (32,5 %)	2 628,1 (22,2 %)	5 363,6 (45,3 %)
Télédensité (lignes principales par 100 habitants)	95	5	42
Abonnés au téléphone cellulaire	520 000 (83,9 %)	63 554 (10,3 %)	36 000 (5,8 %)

Source : ITU (1996).

Note : Les pourcentages sur l'ensemble des pays d'Afrique sont entre parenthèses.

¹ Le gouvernement éthiopien a mis sur pied le National Computer Centre (NCC) en 1987, sous l'égide de la commission des sciences et technologies de l'Éthiopie. Le NCC a mis au point des progiciels d'application en amharique (p. ex. le système d'exploitation « AGAFARI » et le programme d'édition « MAHTEME » en amharique) et a encouragé l'utilisation d'ordinateurs personnels dans la langue locale pour le traitement de texte, les bases de données, l'édition, l'analyse statistique, les chiffriers électroniques, etc. Pour utiliser l'amharique, on a élaboré une nouvelle composante pour les ordinateurs personnels. Il existe également des microplaquettes à imprimantes pour la langue amharique.

les femmes sont sous-représentées dans le système d'éducation, elles ont vraisemblablement moins de chances d'accéder à cette technologie. De plus, le recours à des symboles, des images, des sons et une langue appartenant à une culture donnée peut rendre l'autoroute de l'information éminemment « exclusionniste » (voir Marcelle, 1996).

En Afrique, l'automatisation dans les usines et l'informatisation dans les industries ne sont pas très répandues, ce qui empêche les sociétés d'être concurrentielles à l'échelle internationale. La plupart des pays africains ont recours aux importations dans le secteur de la technologie de l'information, notamment pour les machines-outils commandées par ordinateur, utilisées principalement dans l'industrie de la défense².

La fabrication locale de matériel informatique est presque inexistante³. Les politiques gouvernementales ont également entravé la diffusion des ordinateurs dans le passé. Ainsi, de 1974 jusqu'aux années 80, la Tanzanie a banni l'importation d'ordinateurs sous prétexte qu'ils étaient des objets de luxe. Certains pays ont refusé de se brancher à l'autoroute de l'information en raison de l'information indésirable qu'elle pouvait véhiculer. Un pays peut donc de plein gré se priver des avantages qu'il peut tirer des nouvelles technologies (Ramani, 1996).

Les accords de l'Uruguay Round ont officialisé et universalisé les droits de propriété intellectuelle (Correa, 1996). Pour les pays en développement, ces accords se traduiront par un accès plus coûteux aux programmes existants, parce qu'il sera plus difficile de se livrer à la piraterie. Il est évident que l'on fait du piratage dans de nombreux pays d'Afrique, bien qu'il n'existe pas de données précises à ce sujet. Les logiciels piratés (comprenant les disquettes) sont offerts à plus bas prix. De plus, une fois ces logiciels brevetés, il sera plus difficile d'avoir accès aux idées et concepts sous-jacents à leur

² Au Zimbabwe, les manufacturiers importent des machines-outils commandées par ordinateur qu'ils utilisent dans la fabrication de composants pour le matériel de transport, les machines d'exploitation minière et les armes. Ils s'en servent également pour fabriquer des instruments de précision (par exemple des moteurs diesels pour locomotives et camions, et des composants de machines agricoles et minières), souvent exportés à des pays voisins, comme le Kenya, la Tanzanie et la Zambie.

³ Parmi les initiatives entreprises au palier local pour la fabrication de matériel informatique, on relève : l'assemblage d'ordinateurs personnels au Cameroun, au Zimbabwe et au Kenya, de mini-ordinateurs en Côte d'Ivoire et de micro-ordinateurs au Maroc. En 1996, deux sociétés internationales d'informatique ont mis en œuvre des projets d'assemblage d'ordinateurs en Zambie afin d'accélérer le processus d'informatisation ; Cellcome Computers a fait construire un atelier de montage de 445 millions ZK pour son ordinateur DCS à Lusaka, tandis que Quantum Technology (Afrique) prévoit l'ouverture d'un atelier de montage d'ordinateurs de 2,2 milliards ZK. Cellcome vise principalement le marché de la Zambie, alors que Quantum vise un marché plus large, celui des utilisateurs locaux et du COMESA, le marché commun des pays d'Afrique de l'Est et du Sud.

conception, ce qui constitue un obstacle pour l'intégration de l'Afrique dans l'industrie des semi-conducteurs.

En conclusion, nous considérons que la marginalisation de l'Afrique dans le secteur de la technologie de l'information est causée par :

- l'incapacité d'obtenir du matériel de technologie de pointe en quantité suffisante ;
- la difficulté de concevoir des logiciels appropriés à la gestion des réseaux ;
- l'inefficacité et le manque de fiabilité des systèmes de télécommunications, aggravés par une distribution inégale entre les pays et à l'intérieur d'un même pays, particulièrement entre les régions rurales et les régions urbaines ;
- le manque de compétences pertinentes, qui limite le développement et l'utilisation efficace de la technologie de l'information.

Réseautage électronique

Malgré ces contraintes, plus de la moitié des pays africains disposent de certains services de courrier électronique avec des points d'accès à Internet. Cependant, l'infrastructure est désuète et l'accès à prix abordable aux communications électroniques est limité en grande partie aux capitales. Seuls Maurice, le Sénégal et l'Afrique du Sud offrent ces services à l'extérieur de leur capitale (voir Jensen, 1996).

Le secteur des affaires et la communauté professionnelle de Zambie peut accéder, depuis l'université de la Zambie, à un système de communications très moderne (Zamnet). L'université a commencé par offrir un service de courrier électronique sans frais aux organismes non commerciaux, tels que les organisations non gouvernementales, les institutions des secteurs de la santé et de l'éducation et les organismes des Nations Unies. Zamnet permet maintenant de naviguer sur le Web, d'accéder aux nouvelles du réseau et de transférer des fichiers. À l'heure actuelle, Zamnet compte plus de 600 abonnés à l'Internet. Ce service est plutôt concentré à Lusaka et dans la zone cuprifère.

Si un usager veut obtenir des renseignements concernant les services hôteliers et touristiques de Zambie, par exemple, il peut télécharger ces informations depuis la base de données Zamnet. Une société du secteur de la construction en quête d'information sur les habitations à prix modique dans le monde a trouvé ce réseau fort utile. Les banques utilisent Zamnet pour les

formulaire de déclaration des importations, ce réseau offrant des moyens rapides de communication avec le ministère des Finances et la Banque de Zambie. Des producteurs de roses l'utilisent pour mieux suivre l'évolution des marchés européens.

Zamnet peut encore prendre de l'expansion en Zambie. Telcom 2000, une source d'affaires éventuelle, a conçu un système à base de fibres optiques pour améliorer les communications dans les communautés agricoles, plus particulièrement dans les régions éloignées. Toutefois, les lignes téléphoniques insuffisantes, le nombre limité de liens avec Internet et l'ignorance de la population en ce qui concerne l'informatique ont limité sa croissance.

Le Kenya offre également des services Internet. Deux des plus importants fournisseurs ont « lancé » leurs produits en avril 1996, même si la société Kenya Posts & Telecommunications (KP&T) avait annoncé que le service Internet ne serait disponible qu'au début de mai 1997. D'après les données les plus récentes, huit sociétés de Nairobi offriront bientôt des services de courrier électronique et d'Internet au pays.

En Afrique du Sud, cinq organismes exploitent des réseaux de communications et tous souhaitent prendre de l'expansion dans le reste de l'Afrique. Telkom SA Limited domine le marché avec ses 3,7 millions de lignes principales en service. Eskom, société nationale d'électricité, dispose de son propre réseau de télécommunications et coopère avec plusieurs pays africains. Transtel est la filiale télécommunications de Transnet, société d'État d'Afrique du Sud qui œuvre dans le secteur des chemins de fer et du transport. Transtel veut prendre de l'expansion et relier toutes ses opérations effectuées en Afrique par satellite. L'Afrique du Sud a deux concurrents en téléphonie cellulaire, MTN et Vodacom. Les frais d'adhésion à Internet varient considérablement dans les différentes sous-régions d'Afrique. Par exemple, en Afrique australe, les coûts sont de 10 \$ à 100 \$ par mois, ce qui représente une somme assez importante par rapport au revenu moyen par habitant de la plupart des pays d'Afrique. Cela veut dire que même si les ordinateurs sont disponibles, l'accès à Internet sera vraisemblablement limité à très peu de gens (voir Jensen, 1996).

Coopération régionale

Quelques timides initiatives de coopération régionale ont également été entreprises pour l'implantation des réseaux électroniques. Un premier regroupement régional, formé pour mettre sur pied l'infrastructure nécessaire à l'utilisation de services Internet, vient de voir le jour à Nairobi

(Kenya), point central de l'East African Internet Association. Il prévoit fournir des services en collaboration avec ses membres du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda.

Le Trade Information Network (TINET), le Système automatique de traitement des données douanières (ASYCUDA), le Système logistique d'information rapide sur les marchandises (ACIS) et le Regional Telecommunications Programme constituent des amorces de coopération régionale utiles. TINET s'intéresse aux bases de données commerciales et à l'établissement de liens avec les points locaux faisant partie du Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA). ASYCUDA se spécialise dans le traitement de l'information douanière des pays membres. En 1996, le COMESA a lancé un troisième programme régional visant la coordination et la modernisation des systèmes de télécommunications de la région. La Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) s'intéresse aux réseaux partagés de télécommunication. Elle a dressé des plans pour établir des liens avec les pays membres par l'entremise d'un réseau automatisé d'échange de renseignements géologiques et miniers. Le gouvernement français a déboursé 500 000 \$ en matériel informatique, en logiciels et en formation. Sous les auspices du Réseau panafricain pour un système d'information géologique (PANGIS), les géologues de la SADC ont fait équipe avec le Centre international pour la formation et les échanges géologiques (CIFEG), division du service de géologie de la France, pour regrouper les renseignements bibliographiques régionaux du secteur des mines et de la géologie dans le but de constituer une base de données qu'hébergera l'unité de coordination minière de la SADC à Lusaka. Le réseau fournira des renseignements sur les ressources géologiques et minières aux investisseurs éventuels. Il permettra également aux États d'Afrique australe d'échanger des données et de l'information sur support électronique avec d'autres régions d'Afrique reliées au réseau PANGIS.

Un autre bel exemple de coopération régionale dans le secteur de la technologie de l'information en Afrique est la liaison numérique offerte dans le cadre du programme de développement par étapes du Botswana. Ce programme se veut un lien avec le reste du monde, via la Namibie, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe.

Il serait avantageux que certains pays d'Afrique se regroupent pour l'achat d'équipement informatique et de logiciels, ce qui susciterait la fabrication en série et réduirait les coûts. Grâce à la coopération régionale, il est possible de fusionner les ressources et de faire de la recherche-développement (R-D). Du reste, l'échange d'expériences nationales permet de trouver des solutions locales aux problèmes locaux.

Facteurs influant sur l'intégration de l'Afrique

Plusieurs facteurs ont contribué à la marginalisation de l'Afrique dans le processus de la mondialisation. Le premier remonte à la colonisation de l'Afrique par la Belgique, la France, l'Allemagne, le Portugal et le Royaume-Uni. À cause de ces empires coloniaux, les pays africains ont établi des liens économiques étroits avec leurs métropoles respectives plutôt qu'avec les autres pays du monde et de l'Afrique. Les colonies ont été privées d'infrastructures adéquates, et les populations n'avaient pas accès à l'éducation, à l'eau potable, aux soins de santé, etc. Après l'indépendance, de nombreux dirigeants africains ont tenté d'effacer les traces de leur héritage colonial en adoptant des politiques isolationnistes dans le secteur manufacturier, mais ce protectionnisme n'a pas réellement favorisé le développement des compétences nationales nécessaires pour que les pays d'Afrique parviennent à soutenir la concurrence à l'échelle internationale.

La marginalisation de l'Afrique au chapitre des investissements s'explique en bonne partie par la piètre qualité de l'infrastructure de soutien et par l'instabilité politique. On croit généralement qu'un pays peut réussir à attirer l'investissement étranger direct (IED) en adoptant des mesures incitatives, notamment un cadre réglementaire national favorable. Des indicateurs macroéconomiques positifs permettent également de mieux évaluer l'ampleur des investissements.

Collier (1995) a cerné quatre facteurs contribuant à la marginalisation de l'Afrique : l'insuffisance des réformes, l'échelle de production et des marchés, les risques environnementaux élevés et la faiblesse des contraintes. En ce qui concerne le premier facteur, il soutient que, même si les réformes ont à ce jour substantiellement rétréci l'écart qui existait entre les incitatifs économiques des pays d'Afrique et ceux d'ailleurs, elles ne l'ont pas totalement éliminé. Pour ce qui est du deuxième facteur, il soutient que l'Afrique a une longue tradition de production et de marchés à petite échelle et que ce continent dispose de ressources humaines restreintes. De plus, un obstacle majeur à l'intégration de l'Afrique dans les marchés mondiaux réside dans le fait que les agents privés ont l'impression qu'il est plus risqué d'investir en Afrique qu'en Asie, par exemple. Les pays d'Afrique sont à la merci des bouleversements causés par les changements fréquents dans les politiques. Enfin, les mécanismes de contrainte sont indirectement responsables de cette précarité : la faiblesse de l'armée signifie que les politiques gouvernementales peuvent être modifiées sans préavis ; en raison de la faiblesse de la banque centrale, la politique macroéconomique peut être transformée du tout au tout ; les lacunes au plan des vérifications peuvent donner lieu à des

changements fiscaux soudains. La faiblesse des mécanismes de contrainte contribue aussi directement à la marginalisation de l'Afrique : les piètres performances des services comptables mettent en évidence un système financier rudimentaire, n'offrant souvent du crédit que pour le commerce.

Effets de la mondialisation sur la croissance, les revenus et l'emploi

La présente section porte sur la performance de certains pays africains au regard de la croissance et de l'incidence de la pauvreté et du chômage pendant la mondialisation, c'est-à-dire pendant les années 80 et 90. Le tableau 6 compare les taux de croissance annuelle de ces pays durant les années 70, 80 et 90. Les taux de croissance étaient plus élevés dans les années 70 que durant les périodes subséquentes en Algérie, en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Lesotho, au Malawi, à Maurice, au Nigeria, au Togo et en Tunisie. Par ailleurs, ils ont progressé au cours des années 80 et 90 au Bénin, au Ghana et en Mauritanie. Pour la Tanzanie, le taux de croissance est demeuré relativement stable durant cette période (voir tableau 6).

La performance économique de l'Afrique n'a pas suscité d'espoirs bien longtemps ; le taux de croissance du PIB par habitant est demeuré bas en termes absolus et en termes relatifs, c'est-à-dire par rapport à d'autres régions en développement. Toutes les sous-régions africaines ont connu un taux de croissance relativement élevé au cours des années 60. Cependant, elles ont perdu leur vitesse de croisière avec les années. Depuis les années 70, la plupart des sous-régions ont régulièrement enregistré des taux de croissance du PIB inférieurs aux taux de croissance démographique. Le taux de croissance global du PIB des pays d'Afrique a diminué, passant de 3,6 p. 100 entre 1970 et 1980 à 2,5 p. 100 entre 1980 et 1990 et à 1,7 p. 100 entre 1990 et 1994 (voir tableau 7). Cette baisse a été plus prononcée dans les pays du Maghreb et les pays exportateurs nets de pétrole. Par exemple, la croissance au Maghreb, qui était de près de 4 p. 100 dans les années 70, est tombée à 1,4 p. 100 entre 1990 et 1994.

Cornia *et al.* (1992) font valoir que les politiques d'ajustement traditionnelles, appliquées à grande échelle en Afrique au cours des années 80, n'ont pas contribué à la réalisation des objectifs de développement à long terme, qu'ont entravés les déséquilibres macroéconomiques persistants et la trop grande importance accordée à la gestion de la demande plutôt qu'à la gestion de l'offre. La question de l'allègement de la pauvreté n'est pas très

Tableau 6. Taux de croissance du PIB des pays d'Afrique

Pays	Période		
	1970-1980	1980-1990	1990-1994
Afrique de l'Est			
Kenya	6,4	4,2	0,9
Tanzanie	3,0	3,8	3,1
Ouganda	-	3,1	5,6
Afrique de l'Ouest			
Bénin	2,2	2,6	4,1
Côte d'Ivoire	6,8	- 0,1	- 0,2
Ghana	- 0,1	3,0	4,3
Mauritanie	1,3	1,7	3,6
Nigeria	4,6	1,6	2,4
Sénégal	2,3	3,2	0,0
Togo	4,0	1,8	- 3,4
Afrique australe			
Lesotho	8,6	4,3	6,1
Malawi	5,8	2,7	- 0,7
Maurice	6,8	6,5	5,3
Zambie	1,4	0,8	- 0,1
Zimbabwe	1,6	3,5	1,1
Afrique du Nord			
Algérie	4,6	2,9	- 0,6
Maroc	5,6	4,2	1,7
Tunisie	6,8	3,3	4,5

Source : Banque mondiale (1995c, 1996e).

Tableau 7. Taux de croissance annuel réel du PIB pour les sous-régions africaines, à prix et taux de change constants (1970-1994) (pourcentages)

Sous-région	1970-1980	1980-1990	1990-1994	1994 ^a
CEEAC	27	19	- 37	- 26
CEDEAO	42	21	20	17
Maghreb	37	19	14	20
ZEP	11	32	20	29
Zone franche	43	17	2	13
Pays exportateurs nets de pétrole	41	25	16	12
Pays importateurs nets de pétrole	25	25	19	35
BAD	36	25	17	19

Source : Banque africaine de développement (1995, p. 16).

Note : CEEAC, Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Tchad et Zaïre) ; CEDEAO, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissao, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo) ; Maghreb (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie) ; ZEP, zone d'échanges préférentiels de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (Angola, Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Maurice, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe) ; Zone franche (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée équatoriale, Mali, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo) ; Pays exportateurs nets de pétrole (Algérie, Angola, Cameroun, Congo, Égypte, Gabon, Libye, Nigeria et Tunisie) ; BAD, pays membres régionaux de la Banque africaine de développement.

^a Évaluations préliminaires.

encourageante non plus⁴. C'est dans les régions rurales que l'on trouve les cas de pauvreté extrême, même si le coût de la vie est sensiblement plus élevé à la ville qu'à la campagne. La malnutrition, le manque d'éducation, l'espérance de vie réduite et les logements insalubres sont autant de problèmes qui se font davantage sentir en milieu rural. Malgré leur volonté de mieux répartir la richesse, de nombreux gouvernements africains n'ont pas réussi à réduire les inégalités dans les revenus. Ces inégalités, qui étaient fort importantes au milieu des années 70, n'ont pas été éliminées, mais elles ont pris une nouvelle forme. Les politiques de stabilisation des années 80, qui avaient pour but de réduire l'écart dans les revenus entre les régions rurales et urbaines, ont été vaines : les écarts dans les revenus, tant dans les régions urbaines que rurales, se sont élargis (Cornia *et al.*, 1992). Les données statistiques sur les tendances actuelles en matière de répartition des revenus ne sont guère plus encourageantes. Le tableau 8 présente les revenus du cinquième de la population le mieux rémunéré et du cinquième le moins bien rémunéré de quelques pays africains où des données sont disponibles. Au Kenya, en Tunisie et en Ouganda, les revenus pour la tranche la mieux rémunérée se sont accrus entre les années 70 et 80, tandis que la situation est demeurée stable ou elle s'est légèrement améliorée pour la tranche de la population la moins bien rémunérée.

La courbe est à la baisse en ce qui concerne les salaires réels. Les salaires dans le secteur manufacturier ont diminué dans les années 80 dans 12 pays (où des données sont disponibles) sur 15 (OIT, 1995a). Par exemple, le salaire minimum a chuté de 72 p. 100 au Zaïre entre 1984 et 1988, de 30 p. 100 au Niger entre 1980 et 1987 et d'au moins 25 p. 100 au Nigeria entre 1986 et 1990 (voir Jaspersen, 1992).

La diminution des salaires réels n'a pas favorisé la création d'emplois au cours des années 80. Au contraire, le taux de croissance des emplois officiels est passé de 2,8 p. 100, entre 1975 et 1980 à 1 p. 100 dans les années 90 (OIT-PECTA, 1989). Les programmes d'ajustement structurel, dont il a été question précédemment, se sont soldés par une diminution des emplois dans le secteur public au cours des années 80. Les emplois dans le secteur privé ont également décliné en raison d'un ralentissement des activités du secteur manufacturier, causé par la libéralisation des importations. L'emploi salarié dans le secteur manufacturier a diminué à un taux estimé à 0,5 p. 100 par année dans les années 80 (OIT, 1995a). Le tableau 9 montre que, dans les

⁴ La Banque mondiale (1990) révèle que près de la moitié des pauvres du monde vivent dans le sud de l'Asie ; le nombre de pauvres en Afrique subsaharienne ne représente que le tiers de ce nombre, mais par rapport à l'ensemble de la population de cette région, le pourcentage est à peu près aussi élevé.

Tableau 8. Tendances concernant la répartition des revenus dans certains pays d'Afrique (pourcentage des revenus)

Pays	Part des revenus des 20 % sup.		Part des revenus des 20 % inf.	
	(1970-1975)	(1989-1994)	(1970-1975)	(1989-1994)
Égypte	48	41	6	9
Kenya	60	62	3	3
Tanzanie	53	45	5	7
Tunisie	42	46	6	6
Ouganda	47	48	6	7

Source : Banque mondiale (1996d).

Tableau 9. Évolution des niveaux d'emploi dans certains pays d'Afrique (taux de variation pour une période donnée)

Pays	1983-1987	1987-1991	1983-1991
Croissance modérée			
Algérie	14	15	20
Botswana	49	48	122
Kenya	16	14	32
Malawi	5	15	21
Maurice	32	12	47
Seychelles	11	21	34
Zimbabwe	5	15	20
Baisse			
Bénin	- 4	- 33	- 36
Burundi	22	- 10	10
République centrafricaine	1	- 27	- 26
Ghana	26	- 45	- 31
Niger	37	- 14	19
Stagnation			
Côte d'Ivoire	- 6	- 5	- 11
Gambie	- 1	8	7
Sénégal	- 26	50	12
Swaziland	5	10	16
Zambie	- 1	8	7

Source : OIT-PECTA (1995).

années 80, de nombreux pays africains ont enregistré une chute ou une stabilisation du taux de croissance de l'emploi. Une des principales causes du problème lié à la pénurie d'emplois dans les pays d'Afrique est qu'il existe une importante main-d'œuvre sous-employée en dehors du secteur moderne. La diminution des débouchés dans ce secteur et la dépression qui frappe l'économie rurale ont découragé les mouvements migratoires, ce qui donne à penser que le chômage visible sévit même en milieu rural. Le secteur urbain informel fournissait des débouchés aux sans-emploi des régions urbaines et rurales, mais il est en voie de saturation lui aussi. Il ne génère plus que des emplois de survie, extrêmement improductifs et peu rémunérés.

Conclusion

Dans le présent chapitre, nous avons tenté de cerner les effets de la mondialisation sur la marginalisation de l'Afrique. Nous avons montré que l'Afrique s'est peu intégrée à l'économie mondiale et que son intégration ne se fait pas suivant ses conditions. La marginalisation de l'Afrique, manifeste lorsqu'on considère la diminution constante de sa part du marché mondial, de l'investissement et de la technologie de l'information, s'explique par des facteurs historiques, ainsi que par les politiques adoptées et par la qualité de l'infrastructure socioéconomique.

Les réformes économiques adoptées dans de nombreux pays d'Afrique dans les années 80 et 90 témoignent d'une variété de liens et d'interactions dans le processus de mondialisation. Les PAS n'ont pas tous donné les mêmes résultats et on ne connaît pas encore leurs effets globaux. Des indicateurs révèlent cependant que ces réformes peuvent faciliter l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. Des politiques ayant trait à la stabilité macroéconomique, aux régimes de commerce et à l'investissement de même que l'infrastructure des transports et des communications peuvent particulièrement aider l'Afrique à s'intégrer dans l'économie mondiale.

Les gouvernements africains doivent également formuler des politiques nationales en matière de technologie qui permettront à leur pays de tirer partie des avantages économiques et sociaux de la technologie de l'information. L'Afrique ne pourra vraisemblablement pas améliorer sa compétitivité à l'échelle internationale sans le recours généralisé à la technologie de l'information dans les secteurs économiques et sociaux. Il faudra encourager le secteur privé à utiliser la technologie de l'information dans les systèmes de production et, pour cela, éliminer ou réduire les droits d'importation sur les ordinateurs en vue de les rendre plus abordables ; les ordinateurs sont encore assez coûteux en Afrique en raison des droits d'importation et des coûts liés à la valeur ajoutée et à la taxe de vente.

La principale question qui devra faire l'objet de recherches plus approfondies concerne la position que doit prendre l'Afrique dans l'économie mondiale compte tenu de ses objectifs de développement à moyen et à long terme. On devra tenter de découvrir les options qui s'offrent aux pays d'Afrique et les occasions à créer pour favoriser l'utilisation efficace de la technologie de l'information et ainsi générer une plus grande interdépendance et une meilleure intégration dans l'économie mondiale.